
Secrétariat Général
à l'Aviation Civile et Commerciale

SERVICE DE L'AVIATION
LEGERE ET SPORTIVE

N° 8163 SALS/MTI
S.G.A.C.C.

AVION STAMPE SV 4 B

FICHE TECHNIQUE N° 1/SV 4 B.

INCIDENT CONSTATE : Sur certains appareils les tendeurs de la commande de profondeur frottant sur une traverse située derrière le siège arrière. De ce fait le fil de freinage s'use et se rompt. Sous l'effet des vibrations les tendeurs se dévissent et libèrent le câble de commande de profondeur. Le manche se bloque alors à sa position extrême arrière.

MESURES PRESCRITES : Des accidents graves pouvant en résulter, il y a lieu de vérifier les tendeurs au passage de la traverse et en cas de frottement de procéder à l'agrandissement suffisant, mais non exagéré de l'ouverture pratiquée dans la traverse pour le passage des tendeurs.

Il sera procédé ensuite toutes les vingt heures de vol à la vérification des tendeurs de la commande de profondeur.